

## STATUTS DES EQUIPES NOTRE DAME JEUNES

#### INTRODUCTION

Le Mouvement des Equipes Notre-Dame Jeunes a eu son origine à la Réunion Internationale des Équipes Notre-Dame de foyers (END - Equipe Notre-Dame) à Rome en 1976, quand la jeune Christine d'Amonville - fille du couple français responsable des END à l'époque - a décidé d'organiser parallèlement à cette réunion, une réunion pour les fils des membres des END, avec la collaboration du Père Guy Thomazeau. Ces jeunes qui étaient présents aux moments des réunions de leurs parents, depuis leur enfance, et anxieux pour pouvoir boire eux aussi de la même source de spiritualité chrétienne, ont décidé que le temps était arrivé qu'ils pouvaient avoir eux aussi une condition spécifique pour le développement de son charisme, mais avec des norms plus adéquates aux jeunes célibataires à la recherche de la sainteté.

Ensuite, les participants de cette première réunion commençaient à divulguer dans leurs pays la riche expérience qu'ils avaient vécue, cherchant définir un projet de création d'équipes de jeunes inspirées sur le modèle des END. Le mouvement a commencé à se réaliser ao mois de Septembre 1977 à Gap (France), oú Christine a convoqué de nouveau des jeunes de plusieurs pays européens pour la 2e Réunion Internationale. Et c'est à ce moment que le premier Secrétariat International a été créé, ayant comme siège la France, qui a défini ensuite sa structure, par la création de documents et de fonctions.

Le principal objectif de cette introduction est de restituer ces Statuts à son origine, à la fondation du Mouvement, et ainsi permettre que les ENDJ avancent avec courage et confiance, et en fidélité au charisme fondateur.

Comme la Charte Internationale le dit clairement, dans tous les textes fondateurs, les ENDJ, depuis son début, veulent être un "Mouvement de spiritualité", e non pas simplement un groupe d'amis, désireux d'échapper à l'isolement, ou aux menaces du monde extérieur. Ainsi, depuis ses origines, elles veulent réunir des jeunes déterminés à marcher vers la sainteté dans la spiritualité chrétienne, et à travers d'elle. Mais parce qu'ils connaissent leur faiblesse et leurs limites, parce qu'ils expérimentent chaque jour combien la porte est étroite, et la durée difficile, ces jeunes décident de faire équipe au sein d'un Mouvement structuré à la fois souple et rigoureux.

Le charisme des ENDJ est de guider ses membres dans la recherche, la découverte et l'aprofondissement des valeurs révélées par Jésus-Christ dans les Évangiles, par la prière, le partage et l'étude, au sein d'une communauté ecclésiale: l'équipe. C'est pourquoi le mouvement se consacre à Marie, choisie comme modele d'ouverture et de disponibilité à la manifestation de l'Esprit Sain t.

La mission des ENDJ est d'aider ses membres à vivre la double dimension de la vie chrétienne: suivre les enseignements de Jésus et être envoyés par lui en mission dans la société; en dernier ressort, chercher la sainteté en communion avec l'Église. L'objectif proposé par le Mouvement joint à la notion de spiritualité le passage : le passage d'une foi débutante à une foi

bien plus mûre, bien plus forte et profonde, em voie de découvrir et de développer ses dons, et la vocation de chacun.

Inspirées par une expérience qui s'étend donc sur près de quarante ans, les ENDJ ont la conviction que le Mouvement répond plus que jamais aux besoins des jeunes et de l'Eglise. Ce Mouvement qui est implanté actuellement dans quatorze pays veut être porteur du témoignage chrétien pour la jeunesse du monde entier.

## Article 1.º - DÉNOMINATION ET QUALIFICATION

Le nom oficiel do Mouvement est "Équipes Notre-Dame Jeunes", en abrégé ENDJ. Ce nom peut peut être traduit dans les langues des pays dans lesquels elles sont implantées, avec l'accord du Secrétariat International (SI).

Les ENDJ, en tant que mouvement de laïcs, prétendent constituer une "association internationale catholique privée", dirigée et régie par les fidèles selon le Code de droit canonique 299 promulgué le 25 janvier 1983 et conformément aux présents statuts.

Ce Mouvement forme dans l'Église une communnauté spirituelle à caractère universel, qui a comme objectif la formation spirituelle et humaine de ses membres, groupés en equipes, selon la Charte Internationale des ENDJ

La terminologie utilisée dans les présents statuts est la suivante :

- Équipe de Base cellule de base du Mouvement;
- Secteur organisation administrative locale;
- Responsable fonction administrative en différents niveaux;
- Réunion formelle le moment principal de reencontre d'une equipe de base;
- Réunion informelle un événement qui vise à renforcer les relations au sein de l'équipe.

### Article 2.º - SIÈGE SOCIAL

Le siège social du Mouvement change tous les deux ans. Actuellement il est situé à Vinhedo (Brésil), à la Rue Janduí, 160. Il pourra être transféré vers tout autre endroit sur décision du Secrétariat International.

## **Article 3.º- BUTS ET CARACTÈRES ESSENTIELS**

Comme mentionné dans l'introduction, la mission des ENDJ est d'aider les jeunes à découvrir et à vivre les dimensions de la spiritualité chrétienne, en se gardant fidèles aux enseignements de l'Église. Comme Mouvement de Formation et de croissance spirituelle, les ENDJ aident leurs membres à progresser dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain : elles font appel à l'entraide fraternelle pourque leurs membres puissant assumer les formes concrètes de leur vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale selon la volonté de Dieu. Elles les incident à prendre conscience de leur mission évangélisatrice dans l'Église et dans le monde par le témoignage et par les autres modes d'action dans lesquelles ellses résoudent à s'engagerx..

Pour la poursuite de la sainteté, les membres des ENDJ favorisent les moyens suivants:

- La réunion formelle avec des temps propres pour la prière, pour la réflexion sur un thème, pour le partage de la vie quotidienne et spirituelle et pour la présentation d'une "règle de vie" (un point d'effort);
- L'organisation de moments de formation, comme des rencontres, des conférences, des retraites, des moments de confraternisation, et des moments de prières à niveau regional, national et international:
- Les actions de nature sociale et apostolique, particulièrement dans le domaine de l'évangélisation dans la famille, dans la société et dans l'Église, selon l'esprit de la Charte Internationale des ENDJ.

En résumé, les jeunes ne considèrent pas leur entrée dans les ENDJ et leur adhésion aux Statuts comme une fin, mais comme un point de départ. La loi du chrétien, c'est la charité. Et la charité n'a pas de limites, la charité ne connaît pas de repôs non plus.

#### **Article 4.º - LES MEMBRES**

Peuvent être membres des ENDJ, les jeunes catholiques célibataires, qui n'ont pas de fils, ni d'expérience conjugale, entre 15 et 30 ans de vie, et qui y adhèrent en vue de mettre en pratique la mission et les méthodes do Mouvement, telles comme définies dans la dernière édition de la Charte Internationale (2011), ainsi que par les présents statuts.

Une equipe est formée par 6 à 12 jeunes. Elle commence avec une période d'initiation (pilotage) qui peut durer jusqu'un an. Dans cette période, et avec laide de membres plus expérients des ENDJ, appelés de "pilotes", les nouveaux membres peuvent découvrir les divers aspects de la Vie en Équipe, et des caractéristiques do Mouvement, appuyés sur l'étude de ce document.

Un couple accompagnateur et un conseiller spirituel sont les autres membres de l'équipe. Ils doivent être choisis par l'équipe elle-même (en accord avec le Secteur local) à la fin de la période de pilotage.

Chaque membre peut à tout moment se retirer, ou éventuellement être exclu por motif grave, par les responsables locaux do Mouvement (Secteur).

De nouveaux membres peuvent se joindre à l'équipe, à condition qu'elle ne soit pas complète, et aprês le consentement du Secteur. Le nouveau jeune devra faire une période de pilotage parrallèle, administrée par un pilote désigné par le Secteur, qui devra lui transmettre l'expérience des Statuts et lui donner les eclaircissements nécessaires. Pendant cette période, le jeune assume peu à peu les divers points des Statuts, dans la mesure qu'il les aprend et qu'il commence à les pratiquer dans les réunions formelles.

## Article 5.° - VIE D'EQUIPE, ENTRAIDE DES MEMBRES ET TÉMOIGNAGE

L'équipe, véritable communauté ecclésiale, constitue la cellule de base du Mouvement. Susciter et animer de petites communautés de jeunes qui cherchent à vivre pleinement la vie chrétienne dans leur vie personnelle, leur famille, leur ambiance sociale et professionnelle, est donc la vocation spécifique des ENDJ, comme Mouvement au sein de l'Eglise.

Après une période de pilotage et d'initiation, l'équipe choisit, chaque année, un "jeune responsable", qui, dans un esprit de service, doit prendre soin de la progression de son équipe et la maintient fidèle au charisme et aux moyens proposés. Il devra aussi s'efforcer pour maintenir la bonne intégration au Mouvement, particulièrement au Secteur auquel il est lié. L'équipe choisit également l'invocation de Notre-Dame par laquelle ele sera connue.

La réunion formelle constitue le temps fort de la vie d'équipe. Sous la responsabilité du jeune responsable, elle comporte un repas simple, un temps de prière, um partage des expériences et des préoccupations de chacun, un échange sur un thème de réflexion en rapport avec les objectifs et les caractéristiques essentielles du Mouvement définies pour l'année, ainsi que la définition d'une régle de vie (point d'effort) indivuelle pour la période suivante.

Les membres des ENDJ s'engagent à consacrer un temps à l'écoute de la Parole de Dieu, à la méditation de cette Parole, à la prière quotidienne (qui peut inclure le chapelet et le Magnificat) et à participer d'une retraite annuelle. En outre, ils se proposent également à s'aider mutuellement en équipe, tant pour les études indiquées, et pour discerner la volonté de Dieu, comme dans la prière. En union ils prient pour tous, et également les uns pour les autres, suivant la parole biblique: "De même, je vous le dis em vérité, si deux d'ntre vous, sur la terre, unissent leur voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera acordé par mon Pére qui est aux cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis em mon Nom, je suis lá, au milieu d!eux" (Mt 18,19-20).

Ce serait illusoire de prétendre aider les amis à mener une vie spirituelle sans d'abord les aider à surmonter leurs propres préoccupations et difficultés. C'est pourquoi les jeunes pratiquent l'entraide fraternelle tant au niveau matériel comme au niveau moral, obéissant ao grand enseignement de Saint Paul : "Portez les fardeaux les uns des autres et accomplissz ainsi la loi du Christ" (Gal 6,2).

Voyant les premiers chrétiens, dont les Actes des Apôtres (4,32) nous disent qu'ils "n'avaient qu'un seul coeur et une seule âme", les païens se surprenaient "Voyez comme ils s'aiment". Voilá pourquoi les ENDJ comprennent qu'aujourd'hui, comme dans les temps bibliques, si les autres jeunes voient qu'ils s'aiment vraiment et qu'ils s'entraident mutuellement dans la recherche de Dieu et dans le service, cet amour fraternel dépasse l'entraide, pour être un réel témoignage.

Il est important à noter que les équipes ne sont pas une organisation d'apostolat, mais un groupe de spiritualité. Cela ne signifie pas qu'ils se refusent de répondre aux appels des membres du clergé, quand ceux-ci jugent bon de leur confier des responsabilités dans la paroisse — bien au contraire. On pourrait citer l'exemple de nombreux membres qui ont assumé, parmi d'autres activités, l'organisation de la liturgie et des chants dans les célebrations liturgiques, la préparation pour la Première Communion et pour la Confirmation, qui apportent une contribution précieuse aux efforts de la pastorale liturgique ou missionnaire des curés, se constituant ainsi comme um point solide d'appuy.

### Article 6.º - DEVOIRS DES MEMBRES DES ENDJ

• Être prêts à accepter les directives do Mouvement, utilisant les moyens offerts par celui-ci pour la croissance personnelle et spirituelle;

- Participer des réunions mensuelles, ainsi que des activités diverses proposées par le Secteur local, le Secrétariat National ou International.
- Connaître les statuts pour mieux vivre le charisme du Mouvement;
- Donner une contribution financière pour l'entretien et l'expansion des ENDJ;
- Assumer avec zèle et esprit de service toutes les fonctions pour lesquelles ils soient élus ou nommés.

### Article 7.° - INSTANCES DE RESPONSABILITES ET D'ANIMATION

Plusieurs instances de responsabilités et d'animation sont au service de la communion fraternelle en vue de réaliser les objectifs du Mouvement :

- Le jeune "liaison" est chargé d'assurer la connection entre les différents niveaux du Mouvement (Secteur, Région, Pays). Sa mission est assurer que les liens entre l'équipe dirigente et les equipes liées soient étroites et fécondes.
- Le Responsable du Secteur est chargé d'animer un groupe d'équipes avec l'assistance d'une équipe dite de secteur et choisie par lui, composée de quelques jeunes, d'un couple accampagnateur et d'un conseiller spirituel;
- De la même façon,re, où il y a un Responsable Régional et un Responsable National, ceuxci prennent en charge la mission d'animation, avec leurs equipes respectivement de Région et de Pays, des divers Secteurs et Régions.
- En complément de leurs équipes exécutives de secteur, de région et de pays, les responsables de ces instances auront à leur côté, pour l'exercice de leur responsabilité, une équipe d'animation (EAS Secteur EAR Région, EAN national) qui leur donne assistance, en collégialité, dans un esprit de fraternité et de confiance. Cette equipe, qui est est l'organe législative, est formée par les responsables de niveau immédiatement inférieur. Seuls ces membres auront le droit de voter les propositions soumises, lors des réunions.

Les Responsables peuvent être choisis par élection ou par désignation, et dans ce cas, ele est faite par le Rresponsable sortant, avec l'accord de tous les Responsables de niveau immédiatement inférieur. Et que ce soit, de préférence, un membre appartenant à ce niveau. Chacun des Responsables assume son service devant les instances supérieures du Mouvement.

Toute responsabilité exercée par chacune de ces instances est confiée aux jeunes, membres des ENDJ, pour un temps déterminé de deux ans, passible de prolongation. Les responsabilités, ainsi que tous les services rendus aux ENDJ, sont volontaires, et par conséquence elles ne sont pas rémunérées.

Les documents élaborés par toutes les instances du Mouvement, par rapport à la pédagogie, les structures locaux, ou encore ceux qui sont mis à la disposition des jeunes comme thèmes d'étude ou de difusion, doivent être aprouvés par la EAN de chaque pays, et toujours en conformité avec la Charte Internationale et ces Statuts.

Le Secrétariat International (SI) est le niveau maximal de la hiérarchie du Mouvement. Il est formé par le Responsable International, d'autres jeunes d'appuy, assistés par un Couple Accompagnateur et un Conseiller Spirituel de son choix. Le SI assume en collégialité la responsabilité de l'administration du Mouvement, et toujoyurs en étroite union avec les les jeunes Responsables Nationaux, qui forment l'Equipe d'Animation Internationale (EAI). Le Responsable est le représentant mondial oficiel du Mouvement. Il est choisi par le Responsible International sortant, de préférence avec le consentement de l'EAI. La durée du mandat du SI est de deux ans, renouvelable.

#### Les atributions du Secrétariat International:

- Assurer que le charisme fondateur du Mouvement soit maintenu, et que ses Statuts soient apliqués;
- Fournir des moyens d'approfondissement spiritual, et proposer la création et l'actualisation des documents.
- Développer l'expansion du Mouvement, par la formation et l'accompagnement des équipes dans des pays nouveaux;
- Maintenir la liaison avec les structures de l'Eglise, particulièrement avec le Vatican;
- Préparer les réunions de l'EAI et exécuter ses résolutions;
- Définir les rencontres à niveau mondial;
- Prendre la décision quant à la création ou l'extinction du Mouvement dans un pays;
- Assurer la liaison entre les pays et aider ceux qui ont des dificultés;
- Représenter les ENDJ à niveau international;
- Recevoir et administrer les cotisations versées par les Secrétariats Nationaux;
- Présenter à chaque année le bilan financier.

### Les atributions de l'Equipe d'Animation Internacionale :

- Mettre en comum les expériences, les activités et les nécessités des divers pays;
- Suggérer et approuver les grandes lignes d'action du Mouvement à niveau international, ainsi que les moyens pour les concrétiser;
- Réviser et approuver les documents et les propositions du SI;
- Établir et maintenir une liaison étroite avec l'église locale (la participation aux activités diocésaines, les relations avec d'autres mouvements, les ministères de jeunes, etc);
- Établir des liaisons entre les équipes de chaque pays;
- Définir et évaluer les moyens pour l'expansion du Mouvement dans ses pays;
- Établir chaque année la valeur des cotisations des membres.

### Article 8.º - LE JEUNE RESPONSABLE D'EQUIPE

Tous les membres des ENDJ sont appelés à être responsables. Cependant, un jeune de l'équipe de base est élu pour être le Responsable de l'équipe, pour une période d'un an. C'est à lui le devoir de maintenir son Équipe fidèle au charisme et aux moyens proposés par le Mouvement.

Le terme "responsable" ne signifie pas "celui qui décide seul" ou "celui qui comande". mais bien celui qui assume la responsabilité de représenter l'équipe, d'être attentif à tout ce qui se passe et à chaque membre de son équipe, d'organiser la vie de l'équipe, avec l'appuy des autres membres. Une formule simple définit le rôle du Responsable et souligne son importance capitale : "c'est le responsable pour maintenir l'amour fraternal". Cela dépend de lui, que l'équipe soit une victoire de la charité évangélique et chaque jeune y trouve l'appuy dont il a besoin.

Le Responsable doit être proche du Christ par la Prière Indivuduelle et par la participation aux sacrements. Ainsi, l'acceptation de cette fonction au sein des ENDJ est une réponse à un appel du Seigneur, qui lui confie la mission d'aider ses frères d'équipe de cheminer vers Lui.

Le Responsable doit coordonner la préparation de la Réunion Formelle, en union avec le Couple Accompagnateur et le Conseiller Spirituel. C'est à lui aussi de conduire le partage pendant la réunion.

C'est le Responsable qui assure la liaison avec le Secteur, et par l'intermédiaire du Secteur, avec tout le Mouvement. À chaque mois, il envoie au Secteur un rapport des activités de son équipe. L'évaluation de ces rapports permet au Secteur d'agir de sorte que chacune des equipes puisse se béneficier avec l'expérience des autres. Et il permet aussi, éventuellement, de vérifier un certain affaiblissement de l'équipe, rendant possible que le Secteur vienne à son secours.

Les membres ou les Équipes que ne peuvent pas, ou qui ne veulent pas observer les directives du Mouvement sont susceptibles de discipline. Combien de mouvements ne s'éffondrent pas, écrasés par le poids de ses membres inertes qui ne sont pas éliminés à temps! Quand le Responsable est obligé d'exclure un membre qui ne respecte pas les engagements de l'équipe, il doit lui faire comprendre que si l'intérêt général exige son éloignement, la considération qu'on a pour lui ne change pas. Il s'efforcera à maintenir bien étroits les contacts et les liens d'amitié.

### **Article 9.º - LES CONSEILLERS SPIRITUELS**

Les Conseillers Spirituels apportent aux équipes la grâce irremplaçable de leur sacerdoce. Ils assument leur fonction sacerdotale (Mt 16,18; Jo 15,3) représentant, dans l'équipe de base qui est une "cellule de l'Église", le Christ comme la Tête de Son corps mystique. Le Prêtre est un signe que l'Équipe fait partie de l'Église. Il doit aider les jeunes à résoudre leurs problèmes dans une perspective plus théologique et spirituelle, étant ainsi un témoignage vivant de la vocation consacrée. Il doit également participer activement de la vie du Mouvement, des réunions et des évènements. Cependant sa responsabilité n'est pas celle de gérer, mais d'orienter. C'est pourquoi ils sont appelés de "conseillers".

Le prêtre, **conseiller spirituel d'équipe**, est choisi par les membres de l'équipe parmi les prêtres qui exercent légitimement le ministère sacerdotal et conformément au Canon 324 § 2.

C'est au prêtre de prendre les mesures éventuellement nécessaires auprès de ses supérieurs pour accepter cette mission. N'étant pas possible d'avoir un prêtre comme conseiller spirituel, l'équipe peut recourir temporairement , mais toujours avec le consentement du secteur, à:

• des religieux ou des séminaristes, à condition qu'ils aient une formation minimale de deux ans en théologie, et que leur participation soit approuvée par leurs supérieurs, quant à leur

aptitude et leur capacite d'assumer ses responsabilités, sa posture et le témoignage nécessaire à la fonction;

• des Diacres Permanents, à condition qu'il ne soit pas le Couple Accompagnateur de la même équipe.

Le prêtre, Conseiller Spirituel du Secteur, de la Région, National ou International est choisi par le jeune Responsable de cette instance, parmi de tous les Conseillers Spirituels des équipes. La durée de leur fonction est identique à celle de l'instance à laquelle ils appartiennent.

### **Article 10.º - LES COUPLES ACCOMPAGNATEURS**

En plus du Conseiller Spirituel, la présence d'un "couple accompagnateur" dans l'équipe de base, vient répondre à la nécessité d'un autre support important dans leur cheminement spirituel et, surtout, de donner un témoignage réelle d'une famille chrétienne, manifestant ainsi la face visible du Sacramento de l'Église dans l'équipe. Alors le jeune voit de tout près le témoignage réel pour pouvoir discerner sa vocation: le mariage (du Couple Accompagnateur) ou la vie consacrée (du Conseiller Spirituel).

Les membres de l'équipe choisissent un Couple catholique, de préférence appartenant aux END (Équipes de Notre-Dame), pour cheminer avec les jeunes dans la foi, et apporter à l'Équipe une richesse complémengtaire à celle qui caractérise la formation des parents. Le couple donne le témoignage de sa vie spirituelle, partagée et vécue en commun, ainsi que des grâces recues par le Sacrement du Mariage. La presence du Couple Accompagnateur permets aussi d'offrir l'expérience d'un enrichissement mutuel dans la prière et dans l'engagement de laïcs dans l'Eglise et dans le monde. Par la confiance et le don réciproque, le couple est un signe de la fidélité vécue avec Dieu dans une époque où tellement de jeunes gens sont réticents à assumer un engagement durable.

Le couple accompagnateur doit se dévouer à l'Équipe: prennant des soins pour qu'elle ne prenne pas une direction différente de celle que le Mouvement ou l'Église espèrent, éliminant les obstacles et les doutes qui peuvent surgir dans ce chemin vers Dieu, en aidant à prendre des décisions plus difficiles, en attirant l'attention sur les déviations possibles, et en motivant l'Équipe entière (particulièrement le Responsable). Il ne peut cependant pas prendre la responsabilité pour le déroulement des activités en équipe, agissant au momento où les jeunes ne le font pas. Dans ce cas, il est importante qu'il les encourage à agir!

Le Couple Accompagnateur du Secteur, de la Région, National ou International est choisi par le jeune responsable de cette instance, parmi tous les couples d'Équipe. La durée de leur fonction est identique à celle de l'instance à laquelle ils appartiennent.

### Article 11.º - LA RÉUNION FORMELLE D'ÉQUIPE

La réunion formelle est le moment le plus fort de la vie en équipe. Son objectif est d'assurer à ses membres une croissance spirituelle, tant du point de vue individuel qu'en équipe. L'amitié résiste mal à la séparation. Elle exige des rencontres. C'est pourquoi l'équipe se réunit formellement une fois par mois, au moins dix fois par an. Il ya quatre points clés qui doivent être

réalisés pour l'objectif de cette Réunion Formelle soit atteint: la prière, la réflexion du Théme, le partage, et la règle de la vie (le point d'effort).

#### • La Prière

La prière en communauté est le grand moyen pour arriver à une reencontre en profondeur, pour l'acquisition d'une âme en commun et pour prendre conscience de la présence du Christ au milieu des siens.

Juste avant la prière, les jeunes ouvrent toutes leurs intentions autant les personnelles comme celles de la grande famille catholique (par exemple les chrétiens poursuis, les missions en difficultés, un effort d'apostolat, les vocations sacerdotales, etc.).

Cette prière en commun, qui peut inclure des psaumes, des chants de réponse, ou des cantiques qui seront proposées à l'équipe, permettra à ses membres de s'unir à la prière de l'Église, rendant possible un raffermissement spirituel plus fort de l'équipe. C'est bom aussi de prévoir un moment de silence, afin de permettre à chacun d'avoir un contact plus intime et plus personnel avec Dieu.

### • Un Thème de Réflexion

La proposition d'inclure chaque mois un temps de réflexion en commun, sur des thèmes définis à chaque année, s'est révélé d'être de grande utilité pour tous. L'entraide au moment de la discussion du thème exige que l'échange d'idées soit préparé d'avance par tous.

Les thèmes sont indiqués par chaque Secrétariat National, en fonction de la réalité et des nécessités de chaque pays, dans le but d'aider les jeunes à acquérir une vision aussi complète que possible de la pensée et des valeurs chrétiennes et à s'initier dans une spiritualité authentique personnelle et familiale. C'est pour cela que c'est très important de compléter le thème avec un texte biblique pertinent. Dans ce sens, le Conseiller Spirituel pourra donner une contribution significative autant quant à la définition des textes, comme dans les discussions au moment de la réunion. Les équipes peuvent choisir entre plusieurs sujets pour lesquels leurs seront fournis des plans de travail, des questionnaires, et des références.

### • Le Partagge

Après la prière et la réflexion sur le thème, un temps est consacré au "Partage". Un instrument fondamental pour l'évaluation lucide de la croissance spirituelle propre : un moment privilégié pour approfondir la compréhension mutuelle, par le fait de s'ouvrir aux autres et d'offrir son expérience personnelle et son appuy sincère sur ce chemin commun de conversion.

C'est le moment approprié pour que chaque membre présente son cheminement quotidien dans la famille, au travail, à l'école, dans ses amitiés, dans ses relations, et aussi ses objectifs et ses aspirations dans les différents aspects de la croissance individuelle et en communauté. Chaque membre est invité à se faire connaître et à permettre que l'équipe puisse participer de plus en plus de sa croissance personnelle et spirituelle.

Ce qui est partagé, c'est le sérieux et l'authenticité dans la recherche de la communion avec Dieu et avec les frères , par l'utilisation des moyens proposés par le Mouvement. En toute liberté, chacun expose ce qui de plus importante lui est arrivé au long du mois : les joies et les tristesses , les réussites et les difficultés , les peurs , les angoisses , les soucis.

La pratique de la mise en commun s'insère dans la ligne de la véritable charité évangélique, ainsi que la recherche de l'entraide fraternelle en toute sincérité. Dans ce sens, les membres de l'Équipe sont invités à participer de la vie les uns des autres, en offrant au prochain l'accueil, des suggestions et des orientations, et en même temps en partageant ses expériences de telle forme qu'elles puissent contribuer à la croissance de tous.

Áfin de renforcer la confiance mutuelle, il faut noter également que c'est nécessaire maintenir le secret absolu de toutes les questions discutées au moment du Partage, notamment en évitant des commentaires postérieurs entre les membres de l'Équipe, dans la présence d'autres personnes. C'est pourquoi l'entrée de parents dans la même équipe n'est pas recommandée.

### • La Règle de Vie

Faire partie de l'Équipe exige un engagement non seulement quant à la participation de la réunion formelle, mais surtout quant à la recherche d'une cohérence entre les paroles et les actes, entre la foi chrétienne et la vie quotidienne. Dans ce contexte se define la "règle de vie", qui est un point d'effort spécifique à améliorer. Chaque jeune le coisit mensuellement, ayant en vue sa croissance personnelle et spirituelle. Il a comme proposition le désir du membre de l'équipe de concrétiser dans l'Équipe la recherche de la sainteté. "Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait" (Mt 5, 48).

#### • Um Repas en comun

Cest très bon de commencer ou de terminer la réunion mensuelle avec un repas simple en comum. Même n'étant pas obligé, il est essentiel pour la création de liens et de la confiance entre les membres de l'équipe. Les Actes des Apôtres nous disent que les premiers chrétiens "rompaient le pain dans leurs maisons prennant leur nourriture avec joie et simplicité de cœur" (Ac 2:46).

Si la réunion formelle est un moyen bien puissant pour que chacun puisse approfondir sa vie religieuse, et pour que tous puissent établir des liens de grande amitié chrétienne, les retraites et les journées de réflexion sont encore bien plus utiles. On recommande également que les réunions supplémentaires seront organisées à niveau de Secteur, de Région, National ou International, soit pour échanger des expériences, soit tout simplement pour nourrir l'amitié fraternelle.

En outre, chaque Équipe est encouragée à organiser des Réunions Informelles, de préférence mensuellement, bien séparées des Réunions Formelles. Ce sont des moments où les membres de l'équipe peuvent se connaître dans une ambiance différente, permettant ainsi une plus grande interaction entre eux. Ces Réunions Informelles peuvent se réaliser dans un endroit choisi par les membres de l'Équipe, en accord avec les coutumes locaux, mais toujours en accord avec une forme de vie chrétienne.



### Artigo 12.º - ADMINISTRATION DES BIENS

Le Mouvement a comme ressources l'ensemble des cotisations annuelles versées par ses membres, ainsi que des dons, des subventions et des legs éventuels. Ces ressources servent à couvrir les dépenses de fonctionnement, d'animation et d'expansion des ENDJ.

Il peut acquérir, par achat ou par donation ou legs, des biens immobiliers, mais il n'en retiendra la propriété que pour la stricte réalisation de ses objectifs.

Quiconque aura recours aux moyens financiers du Mouvement est tenu de rendre compte à qui de droit des sommes reçues et dépensées.

Le SI arrête chaque année la politique financière du Mouvement, en particulier la contribution internationale des super-régions ou des régions, et veille à sa bonne exécution.

Des associations civiles, nationales ou régionales peuvent se constituer, jouissant de la personnalité juridique dans les pays où les ENDJ sont implantées. La décision de les créer ainsi que leurs statuts doivent être soumis à l'approbation préalable du SI. Ces associations pourront posséder et gérer des biens appartenant aux ENDJ et en rendront compte chaque année aux responsables locaux du Mouvement.

Dans un souci de transparence et de confiance, les documents comptables, des Associations Civiles, constituées par les régions ou super-régions, ou auxquelles elles participent, sont annuellement transmis à l'instance d'animation dont elles dépendent.

En cas de liquidation d'une de ces associations, la dévolution des biens sera effectuée conformément aux règles en vigueur dans chaque pays. Le Secrétariat International veillera toutefois à l'utilisation des biens au profit des membres du mouvement, ou d'institutions selon ce qui a été décidé dans ces pays, par les dites associations.

En cas de liquidation de l'Association Internationale des ENDJ, la dévolution des biens sera effectuée conformément au Canon 310 et, par priorité, à des associations poursuivant des buts similaires.

### Article 13.º - RÉVISION DES STATUTS

Ces statuts ne sont pas fixés de façon immuable. Ils veulent avoir de la vie, donc ils sont possibles d'être soumis à des ajustements. Les membres des ENDJ doivent s'efforcer pour amener aux Secrétariats Nationaux et International tout ce qui, selon leur experience, peut être susceptible d'améliorations et de modifications.

En suivant la même procédure effectuée pour l'élaboration des Statuts Actuels, toute proposition de revision sera mise en exécution par le SI après avoir consulté tous les Secrétariats Nationaux, avec une majorité de deux tiers, et être soumise à l'approbation du Saint-Siège



### **Article 14.º - DISPOSITIONS FINALES**

Le Secrétariat International et les Secrétariats Nationaux veillent à la conformité des règlements d'ordre intérieur et des documents officiels du Mouvement aux présents statuts.

Le Secrétariat Interrnational Vinhedo, le 17 de Dezembro de 2013 www.ytolinternational.com